



Tarifs Judo Club Servaville-Salmonville ASCSS Saison 2023-2024

	Règlement en 1 fois	Règlement en 3 fois		
	Chèque au 01/11/2023	Chèque 1 au 01/11/2023	Chèque 2 au 01/02/2024	Chèque 3 au 01/05/2024
Baby Judo (< 5 ans au 30/10)	200,00 €	80,00 €	60,00 €	60,00 €
Baby Judo (> 5 ans au 30/10)	220,00 €	100,00 €	60,00 €	60,00 €
Plein tarif	220,00 €	100,00 €	60,00 €	60,00 €
Même famille	205,00 €	85,00 €	60,00 €	60,00 €

- Les chèques doivent être à l'ordre de l'ASCSS.
- Tout règlement en espèce ou carte bancaire implique un règlement en une fois.
- Si vous êtes bénéficiaires du Pass Jeune 76, le règlement en 3 fois est obligatoire, le dernier chèque ne sera débité que si l'aide vous est refusée.
- Si vous êtes bénéficiaires du Pass'Sport, un chèque de caution de 50 € vous est demandé jusqu'à validation par l'état
- Si vous êtes bénéficiaires du Pass'Collège, un chèque de caution de 25 € vous est demandé jusqu'à validation par l'état
- Si l'adhésion à l'ASCSS a déjà été payée auprès d'une autre section, une remise de 10€ est appliquée au premier règlement.
- La licence à la FFJDA intègre une assurance en cas d'accident sur le tatami.

À quoi correspond le prix de l'adhésion ?

Les cours par Christophe	La licence à la FFJDA	L'adhésion à l'ASCSS	Cotisation à la section judo
160,00 €	40,00 €	10,00 €	10,00 €